

# Certificat

## Écrans souples de sous-toiture

### Accessoires de couverture

## DEF'X R1

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 25 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** **SIPLAST**

**12, rue de la renaissance – FR-9218 ANTONY Cedex – France**

**Usine**

**MONARFLEX GROUPE ICOPAL**

**CZ-943 03 STUROVO - SLOVAQUIE**

le droit d'usage de la marque QB Écrans souples de sous-toiture pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



12-080

**Décision de reconduction n°12-080 du 26 octobre 2015**

**Cette décision annule et remplace la décision d'admission n°12-80 du 20/04/2015**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

> Selon la norme NF EN 13859-1 :

E : Résistance au passage de l'eau de l'écran de sous-toiture

S : Perméance à la vapeur d'eau (valeur Sd)

T : Résistance à la traction à l'état neuf et vieilli et déchirure au clou

> Autres caractéristiques :

Composition

AT : Service d'Assistance Technique

A ce Certificat QB est attaché le classement E.S.T. suivant :

$E_1 - S_{d3} - T_{R1}$

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :

Brice TUAYIZIDI NASI

Tél. : 01 64 68 82 74

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

**Annexe du Certificat**

Décision n° 12-080 du 26 octobre 2015

**A - Composition de l'écran**

**Tableau 1 – Composition**

Composants	masses (g/m <sup>2</sup> )	tolérances
Non tissé en polypropylène Film LDPE co-polymere	41	± 10 %
Co-polymere	37	± 10 %
Armature	17	± 10 %
Total	95	± 10 %

**B - Dimensions et conditionnement**

**Tableau 2 – Dimensions et tolérances**

Écrans souples	Unités	Dimensions	Tolérances
Largeur nominale	mm	1500	+ 1% ; -1/2%
Longueur nominale	m	50	±+1% ; -0%
Épaisseur	mm	0,19	± 30 %
Surface d'un rouleau	m <sup>2</sup>	75	-

**Tableau 3 – Conditionnement**

Écrans souples	Unités	Caractéristiques	Tolérance
Poids du rouleau	kg	7,5	± 10 %
Nombre rouleaux / palette	U	50	-
Poids palette	kg	375	± 10%

Le produit est ligné, marqué du logo SIPLAST et du nom du produit.

**C - Identification des accessoires pour la pose de l'écran souple de sous-toiture**

L'écran souple de sous-toiture DEF'X R1 ne bénéficie pas d'accessoire associé.

**D – Assistance Technique**

Le service d'Assistance Technique est assuré par la société SIPLAST.